

A Montbrun-Bocage, on veut penser la liberté à l'école

Savez-vous qu'en France les élèves sont fichés dans les écoles ? Savez-vous que l'Education nationale, y compris avec Vincent Peillon à sa tête, considère qu'aucune autorisation parentale n'est nécessaire pour inscrire les enfants dans cette immense base de données, nommée Base Elèves ? Savez-vous que les directeurs d'école qui ne veulent pas se rendre complices de ce dispositif généralisé du fichage de l'enfance subissent des pressions inadmissibles de la part de leur hiérarchie ?

C'est ce qui arrive à Annelise Benoît, directrice de l'école de Montbrun-Bocage dans le sud de la Haute-Garonne. Profitant d'un stage professionnel auquel elle a assisté en 2011/2012, l'administration a contourné l'opposition au fichage de la grande majorité des parents de cette école pour faire remplir le fichier Base Elèves par un fonctionnaire. Pour rester conforme à la volonté des parents d'élèves de son école, Annelise Benoît a arrêté de renseigner cette base de données. La mise à jour est effectuée par du personnel administratif. Tout pourrait donc s'arrêter là, sauf que l'Education nationale ne supporte pas qu'une directrice d'école soit loyale envers les parents d'élèves et les enfants de son école et qu'elle échappe au "management" désormais à l'oeuvre dans cette administration.

Annelise Benoît, qui est avant tout enseignante dans sa classe de cycle 3 (32 élèves répartis sur 4 cours), n'a pas de décharge de direction. Le 17 septembre 2013, sur le temps de classe, elle a subi de la part de la hiérarchie une inspection de son travail de direction. La séance a dépassé le simple contrôle de la conformité à sa fonction. L'épluchage systématique de tous les registres nécessaires dans cette école de 75 élèves et des écrits prouvant l'accomplissement des tâches de direction démontre que l'administration cherche à faire pression sur cette enseignante rigoureuse.

Alors qu'aucun manquement professionnel n'a pu être reproché à Annelise Benoît, elle est convoquée à l'Inspection académique à Toulouse le 8 octobre prochain pour un "rappel à l'ordre". L'Education nationale pense-t-elle qu'une directrice peut se conformer à ses injonctions après plusieurs années de résistance ? Ou bien envisage-t-elle de muter Annelise Benoît de façon arbitraire comme cela a déjà été le cas en Haute-Garonne, en Isère et en Loir et Cher ?

Avec le CNRBE*, nous dénonçons Base élèves en tant que clé de voûte du fichage des compétences des élèves, au prétexte de suivre leur parcours scolaire. Nous dénonçons le ravage que le fichage des compétences ne manquera pas de produire sur les conventions collectives et sur le droit du travail**, en remplaçant progressivement des qualifications collectives par des «compétences» individuelles.

Nous soutenons Annelise Benoît dans sa résistance à Base élèves. Nous exigeons de l'Education nationale qu'elle laisse cette directrice travailler en toute sérénité à Montbrun-Bocage où elle est très appréciée de toute la communauté scolaire.

Nous appelons à un rassemblement de soutien le mardi 8 octobre à 9h15 devant l'Inspection académique, au rectorat, place Saint-Jacques, près du Grand-Rond, métro François Verdier.

CNRBE 31 et Comité de soutien à la directrice de Montbrun-Bocage.

Contact : cnrbe.31@laposte.net ou 05 61 79 49 15.

* Collectif National de Résistance à Base élèves

** <http://retraitbaseeleves.wordpress.com/2013/01/25/brochure-competences-droit-du-travail/>